

CIBLE

Kirghizstan

Il faut aider le Kirghizstan. Pas simplement parce que ce pays qui jouxte la Chine (entre autres) est « stratégique » comme on le répète à la télévision sans expliquer pourquoi.

Il faut aider le Kirghizstan parce que cette jeune nation issue de l'Union soviétique est amie de la France, vénère la culture française et accueille les Français comme des frères. Depuis l'indépendance, les ministres français, les entreprises françaises, les touristes français sont attendus, espérés. Aujourd'hui, la nation kirghize est dans une situation dramatique : issue de la révolution du 8 avril, le gouvernement provisoire veut au plus vite présenter au suffrage populaire une constitution démocratique. Or le pays, très pauvre, est victime d'agents provocateurs qui tentent de monter les groupes et les régions les uns contre les autres. Résultats de ces manœuvres criminelles, politiques et mafieuses : des milliers de morts et de blessés, des centaines de milliers de réfugiés.

Il faut que la France réponde aux demandes d'aide telles qu'elles sont formulées par les autorités et que les organisations humanitaires se mettent au service du gouvernement – au lieu d'exploiter le marché de la misère humaine.

ÉCONOMIE

L'offensive chinoise

EDF

**L'envol
des tarifs**

p. 2

La Boudeuse

**Leçon
d'un échec**

p. 4

Envol programmé des tarifs

Allons à l'essentiel, c'est-à-dire à la finalité de la loi sur la Nouvelle organisation du marché de l'électricité dite loi NOME. Ne pensez pas que c'est pour un meilleur service aux usagers.

Comme beaucoup vous êtes sans illusion sur les réformes présentes ! Officiellement c'est une mise en demeure de la commission de Bruxelles qui nous aurait rappelé à l'obligation d'ouvrir le marché de l'électricité à la concurrence. « *Les tarifs régulés proposés aux entreprises et aux particuliers sont, selon la Commission, une entorse manifeste à la libre concurrence* ». Comme aux enfants, lorsque vous demandez : *Pourquoi ?* Il vous est répondu : *Parce que, traités européens obligent, EDF doit vendre 25 % de sa production d'énergie nucléaire à ses concurrents !*

La loi a été votée par les députés il y a quelques jours et doit maintenant être discutée au Sénat. Au gré de ces débats les « marchés » savent réagir et donner leurs ordres. L'action EDF « *termine en légère hausse malgré la loi NOME* » nous annonce un expert des marchés sur *BFM radio* le 9 juin (1). Pourquoi ce manque d'enthousiasme et en même temps ce petit geste d'encoura-

gement ? C'est que procéder à une augmentation substantielle des tarifs n'était pas acquis. Le ministre de l'écologie, Jean-Louis Borloo, avait même affirmé devant les députés qu'il n'y aurait pas d'augmentation de tarifs liée à l'acceptation de cette loi.

Alors les arguments en faveur de cette hausse des tarifs sont devenus plus subtils : « *Le fait de ne pas augmenter les tarifs régulés reviendrait à voter une loi qui n'aurait aucune utilité pour l'ouverture du marché à la concurrence* », indique l'expert en question, avant de conclure : « *si elle n'est pas acceptée à travers l'adoption de la loi NOME, l'augmentation des tarifs le sera à travers l'acceptation du plan d'investissement envisagé par EDF pour le renouvellement et la prolongation de la durée de vie des centrales* ». Ouf ! nos élus pourront ainsi dire qu'ils ont défendu l'intérêt des usagers mais que le principe de *réalité économique* finit toujours par s'imposer.

Bingo pour les marchés ! Voilà l'essentiel, voilà l'objectif de la loi.

Faut-il laisser faire ? Non, notre production et distribution d'énergie doivent rester un service public. Votée en 1946, la nationalisation de l'électricité et du gaz avait pour but de mettre fin à l'inefficacité des groupes privés. Les responsables politiques de l'époque voulaient donner à la France un service public assurant le développement économique et le progrès social. EDF et GDF ont rempli leur mission. La production d'électricité et de gaz et leur réseau de distribution ont sans cesse été modernisés. Concernant l'électricité, le choix du nucléaire, qui assure aujourd'hui 80 % de nos besoins, a été, dans les années 70, une réponse dans l'urgence aux différents chocs pétroliers. Il garantit à notre pays une sécurité d'approvisionnement.

Sur *Marianne 2*, Jack Dion explique : « *Actuellement, EDF produit de l'électricité au prix de 34 € le mégawat/heure. Les rares opérateurs privés qui se sont lancés sur le marché (comme Poweo, GDF Suez ou Direct Energie) sont incapables de s'aligner sur de tels*

tarifs. L'idée est donc de contraindre EDF à vendre le quart de sa production d'électricité d'origine nucléaire à ses concurrents à un tarif assez favorable pour qu'ils puissent plonger dans le grand bain de la « concurrence libre et non faussée » en taillant des croupières à l'entreprise publique » (2).

Avec cette loi sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité c'est, une fois encore, l'un des piliers de l'État social dont la France avait entrepris de se doter en 1946 que le gouvernement entreprend de mettre en pièce.

Écoutons le légitime coup de colère de la journaliste Pascale Fourier sur son blog (3) : « *Ce qui se passe autour d'EDF et du projet de loi NOME est proprement hallucinant ! Si je vous synthétise l'affaire, EDF, sur injonction de la Commission européenne et avec l'aval du gouvernement, devrait céder 25 % de sa production d'énergie nucléaire à ses concurrents qui n'ont jamais investi un kopeck dans les infrastructures ! Tout cela pour qu'il y ait enfin de la concurrence... En somme, ce qui a été construit par le paiement de l'électricité par les usagers (le peuple de France, de fait !) va servir à des gars dont le seul intérêt est de se mettre de l'argent plein les poches !!!* ».

Nous partageons son indignation et relayons son combat.

François ENNAT

(1) <http://www.radiobfm.com/edito/info/70702/edf-terme-encore-legere-hausse-malgre-la-loi-nome/>

(2) <http://www.marianne2.fr/Les-clients-d-EDF-pris-en-otage-par-les-integristes-du-marche-a193846.html>

(3) <http://action-edf.blogspot.com/>

royaliste
BI-MENSUEL DIRECTEUR POLITIQUE BERTHIAUD RENOUVIN

SOMMAIRE : p.2 : Envol programmé des tarifs - p.11 : La CFDT est-elle encore un syndicat ? - p.4 : Chronique d'un naufrage annoncé - p.5 : Dédoulement - p.6/7 : L'offensive chinoise - p.8 : Monarchie et identité - p.9 : Homo eroticus - p.10 : Le Maroc de-ci de-là - p.11 : Action royaliste - p. 12 : Editorial : Après Sarkozy.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.99.20
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0514 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

.....

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

trois mois (20 €) six mois (30 €) un an (47 €) soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

La CFDT est-elle encore un syndicat ?

D'un syndicat contestataire, la CFDT, au fil des ans et au gré des changements de stratégie, n'est devenue qu'un groupe de pression, comme le Medef.

La scène se passe le 4 juin dernier à la sortie d'une table ronde sur l'avenir du syndicalisme. François Chérèque pique une violente colère contre le projet de loi sur le dialogue social dans les très petites entreprises (TPE) qui vise à doter leurs salariés de représentants. Objet de ce courroux : la demande de retrait formulée par les députés UMP, suite aux intenses pressions du Medef et de la CGPME, d'un article qui pourrait avoir pour conséquences de faire entrer les syndicats dans des entreprises qui en étaient jusqu'à présent préservées. En guise de représailles, le numéro Un cédétiste réclame l'ouverture d'une négociation sur la réforme de la représentativité patronale. Interrogé sur la philippique de François Chérèque, son homologue d'une confédération syndicale rivale lâche : « *c'est du cinéma ! De toute façon, l'ouverture de ce type de négociation ne dépend pas de lui* ».

Cinéma, c'est aussi le terme qui définit le mieux le 47^e congrès de la CFDT qui s'est tenu à Tours du 7 au 11 juin dernier. À l'ordre du jour de cet événement quadriennal figurait le vote du projet cédétiste de réforme des retraites (1). Rarement dans un congrès syndical, une décision tout à fait banale aura été à ce point mise en scène et dramatisée.

Premier acte : le lundi 7, en déclarant durant son discours d'ouverture, à propos de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans que sa confédération n'est pas « *dans une posture de négociation de contreparties à*

une réforme » qu'elle combat, François Chérèque paraît vouloir rompre avec la stratégie réformiste de la CFDT.

Deuxième acte : mardi 8, les délégués apportent leur soutien à leur secrétaire général qui obtient un quitus de 86,8 %, pendant qu'en coulisse, Edmond Maire, l'homme de tous les revirements et de tous les renoncements, fustige son successeur en annonçant que le rôle d'un dirigeant syndical est de faire évoluer son organisation.

Troisième acte : mercredi, la pression monte d'un cran : le congrès rejette deux propositions de la direction contenues dans le projet de résolutions. La première consistait à soutenir la baisse des effectifs de la fonction publique ; la seconde prônait un alignement « *des droits des salariés les plus stables* » sur « *ceux des salariés les plus précaires* ».

Au matin du quatrième jour, la tension est à son comble : dans les couloirs, certains délégués n'hésitent pas à accuser la direction de vouloir radicaliser le congrès et craignent même que le projet de réforme des retraites de la CFDT, présenté comme la seule alternative sérieuse à celui du gouvernement, ne soit pas entériné. Enfin, le verdict tombe : le congrès vote à une large majorité pour ce projet qui, s'il se prononce pour le maintien de la retraite à 60 ans, entérine l'allongement de la durée de cotisation en l'assortissant de deux conditions floues : « *partage des gains d'espérance de vie* » et « *possibilité de choix renforcée* ».

Derrière cette mise en scène, il faut bien voir que, quoiqu'en dise son secrétaire général, la CFDT a déjà capitulé en rase campagne. Compte tenu d'une entrée sur le marché du travail de plus en plus tardive, et d'une carrière entrecoupée de périodes de chômage, quasiment plus personne ne peut partir à la retraite à 60 ans tout en ayant un nombre de trimestres de cotisation suffisants (162 en 2010, 164 en 2012).

Il n'en fallait pourtant pas plus pour que la presse, tous supports confondus, voit dans cette succession de non-événements une radicalisation de la CFDT. Une approche qui arrange tout le monde. La CFDT bien sûr qui, à la veille d'une réforme des retraites ressentie comme un recul social sans précédent, se refait une virginité à bon compte en nous faisant croire qu'elle s'oppose au projet du gouvernement alors qu'elle soutient l'allongement de la durée de cotisation ; le gouvernement qui conserve un allié potentiel blanchi de toute compromission aux yeux de l'opinion publique ; la CGT qui peut continuer à défendre les mérites de l'unité syndicale.

Les grands perdants sont les travailleurs. Mais il y a longtemps qu'ils ne croient plus à la CFDT dont les dirigeants se font huer à chaque manifestation, et qui a de plus en plus de mal à faire croire qu'elle demeure une organisation syndicale. Les colères de François Chérèque ne sont pas tant causées par les reculs sociaux que par le fait que son organisation ne parvienne pas à se faire entendre.

Nicolas PALUMBO

(1) Cf. *Royaliste* n° 971, page 3, « *Retraites – Consultation en trompe-l'œil* ».

Dans les *grands médias* la crise dite de la Grèce semble terminée. Il n'en est rien. Les deux camps fourbissent les armes et préparent, partout en Europe, l'affrontement. Le camp du marché, c'est-à-dire les possédants et l'oligarchie qui les représente, donne de la voix : une seule issue, l'austérité. François Leclerc dans un article critique « *Un magistral contresens* » (1) explique le programme des oligarques européens et ses conséquences pour les classes populaires. Il évoque les propos d'Olli Rehn, le commissaire aux affaires économiques et monétaires qui propose de modifier la fiscalité et le système de sécurité sociale des pays de l'Union européenne afin de les rendre « *plus favorables à la croissance de l'emploi* » et de « *simplifier le cadre réglementaire pour permettre aux entreprises de grandir* ».

Dans le camp des chercheurs et des militants travaillant à la formulation d'une alternative à l'ultra-libéralisme, c'est Jacques Sapir qui analyse quatre scénarii dans un article « *Une autre politique est possible* » (2). Le sauvetage de la zone Euro en l'état, qu'il qualifie de *fantasme*, la réduction de la zone Euro par décrochage de certains des pays membres qu'il juge impraticable du fait de l'intransigeance allemande, le passage progressif de la monnaie unique à la monnaie commune qui a sa faveur (solution qu'il préconisait dès 2006 dans son livre *La Fin de l'euro-libéralisme*), enfin une sortie de la France de la zone Euro qui « *reste une solution de dernier recours mais est parfaitement possible* ».

La crise s'approfondit, les positions des uns et des autres se précisent, chaque jour qui passe l'affrontement se rapproche !

F. E.

(1) <http://www.pauljorion.com/blog/?p=12709>

(2) http://www.marianne2.fr/Quatre-pistes-pour-sortir-de-la-crise-1_a193828.html

Chronique d'un naufrage annoncé

Le risque, quand la communication s'attaque aux symboles sans savoir ce qu'ils représentent, c'est qu'ils se retournent contre le communicant. Voilà ce qui vient d'arriver avec la conclusion désolante de l'expédition de *La Boudeuse*, qui finit tristement sa course à Fort-de-France ⁽¹⁾.

Pour ceux qui ont raté le début : *La Boudeuse*, joli trois-mâts goélette français, un de ces vieux gréements que le goût renouvelé de notre pays pour la mer et son histoire a permis de restaurer, a été affrétée par le ministère de l'Écologie en janvier 2009, comme symbole du Grenelle de l'Environnement. Cela a été l'occasion de belles envolées, comparant *La Boudeuse* à ses ancêtres, la première *Boudeuse* de Bougainville, et bien sûr *La Boussole* et *L'Astrolabe* de M. de la Pérouse. L'image était belle : un nouveau tour du monde décidé par un gouvernement qui renouait avec une longue tradition de soutien à la recherche désintéressée et à l'environnement, quelle pâte pour des communicants un peu professionnels ! Louis XV, Louis XVI, Sarkozy, même combat. C'était parti donc pour trois ans de tour du monde, avec un navire plein de savants, on allait voir ce qu'on allait voir.

On a vite vu. Premier raté dans la communication, la communauté des océanographes s'est offusquée à juste titre que l'on dise de ce tour du monde à la Cousteau (2) qu'il allait faire avancer la science. La recherche marine ayant quelque peu évolué depuis Louis XV, *La Boudeuse* et sa collection d'amateurs n'allaient évidemment rien pouvoir apporter de nouveau. Scientifiquement parlant, on naviguait en *Absurdie* vers des

objectifs ineptes. Et ceci, en distrayant quand même 2,5 millions d'euros des budgets de recherche, dans une époque de vaches maigres. Quand il doit attendre plusieurs années et passer par des évaluations sévères afin d'obtenir un navire de recherche

Mais un autre doute s'est vite pointé : une fois l'effort de communication épuisé, et *La Boudeuse* hors de vue, le risque d'un intérêt faiblissant était très fort : quoi de moins *communicant* qu'un navire répétant pendant des années et jour après jour les mêmes



pour quelques semaines, voir un tel financement partir en propagande gouvernementale n'a rien d'enthousiasmant pour un chercheur.

Il y avait tout de même un point positif : le voyage, abstraction faite du cinéma pseudo-scientifique, pouvait être l'occasion d'attirer l'attention des populations côtières sur le besoin de protéger les rivages et leurs écosystèmes, probablement les plus fragiles au monde. *La Boudeuse* allait être un bel ambassadeur itinérant du ministère de l'Écologie. Un voyage d'éveil donc, qui avait du sens.

activités, à une vitesse moyenne de 10 nœuds (moins de 20 km/h), dans un milieu où il se passe quelque chose d'excitant tous les 36 du mois (relisez l'autre voyage de *La Boudeuse*, celui de Louis Antoine de Bougainville !), et sans record à battre.

Et ce qui devait arriver arriva : l'expédition de *La Boudeuse* n'aura pas duré et le beau trois-mâts n'a pas quitté l'Atlantique. Devant une audience en berne l'enthousiasme des sponsors s'est effondré, à commencer par celui du ministère de l'Écologie, « qui serait revenu sur une promesse verbale d'aide

financière de 500 000 euros » (*Le Monde* du 3 juin). Et, lamentable final, la mission terriblement endettée a pris fin prématurément et *La Boudeuse* est à quai à Fort-de-France, dans l'attente d'un hypothétique acquéreur.

Lamentable final mais remarquable leçon. Nous savons bien sûr que le gouvernement actuel ne fonctionne qu'à l'audimat, qu'il n'a aucun projet réel et que ses promesses ne sont pas destinées à être tenues, mais à être annoncées. Nous savions que « l'écologie, ça commence à bien faire », on apprend maintenant que la recherche scientifique aussi, « ça commence à bien faire ». Les conclusions que l'on peut tirer de cette expédition avortée sont alors applicables à nombre de promesses du *Grenelle de l'Environnement*, dont il nous faudra reparler. La posture écologique de Nicolas Sarkozy, destinée à lui attirer les voix des verts, n'aura pas survécu aux élections régionales. La symbolique de l'expédition n'est pas celle qui était prévue, mais elle est parfaitement claire : le constat est fait, la leçon est retenue, merci *La Boudeuse*.

Enfin, puisque M. Borloo lui-même nous y a engagés, allons jusqu'au bout du rapprochement entre l'aventure de cette *Boudeuse* sarkozienne et celles des frégates de Louis XV et de Louis XVI. Le constat est accablant dans tous les domaines : mise en œuvre, sérieux des objectifs, suivi des expéditions, financement dans la durée, intérêt personnel des monarques, importance des retombées scientifiques et philosophiques, l'opposition est complète. Et quel abîme intellectuel et psychologique, entre notre agité de l'Élysée et le roi-géographe qui, en montant sur l'échafaud, demandait encore « des nouvelles de M. de la Pérouse ».

François VILLEMONTAIX

(1) Voir le site officiel de la mission *Terre-Océan* : <http://la-boudeuse.org/>

(2) Comme disaient les océanographes, Cousteau était à la science ce que les Folies-Bergères sont à l'Opéra.

Dédoublément

A partir du 1^{er} juillet, l'Union européenne va avoir deux présidents, tous deux belges, l'un pour six mois, l'autre pour encore deux ans. Ni l'un ni l'autre n'auront été élus.

Vaut-il mieux parler espagnol ou flamand ? C'était la question posée à Bruxelles le vendredi 25 octobre 1555, lors de la cérémonie des abdications de Charles Quint (né à Gand), renonçant à tous ses royaumes, des Pays-Bas à l'Espagne, au profit de Philippe II (lequel ne parlait qu'espagnol). Événement historique capital, on n'aurait garde de le comparer à ce qui se passe aujourd'hui dans la même capitale de l'Europe du Nord. Pour autant, il s'agissait de la plus grande mort politique qui se puisse envisager, l'abandon de tous ses titres et pouvoirs par le plus puissant monarque européen des temps modernes. Tirant ses racines du pays flamand, il s'était étendu sur un Empire où le soleil ne se couchait jamais. Ramené à l'Espagne, cet empire se flétrira dès Philippe II. Charles Quint était un vrai européen. D'ailleurs il passa le plus clair de son existence à se battre en Allemagne.

Pourquoi le passage du relais de la présidence tournante européenne de l'Espagne à la Belgique nous remet-il en mémoire ce transfert du pouvoir il y a près de cinq cents ans ? La présidence tournante de six mois n'a plus - depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne - la même importance qu'avant. Elle ne vaut que pour quelques conseils subsidiaires. Les belles ambitions de Zapatero en décembre dernier se sont rapidement envolées : Obama n'a pas daigné visiter Madrid ; l'Union méditerranéenne ne s'est jamais

réunie ; le volcan islandais a fermé les aéroports ; même le sommet avec l'Amérique latine n'a pas été un succès. L'Espagne, qui en voulait tant, a manqué ses effets.

À partir du 1^{er} juillet, la Belgique assurera les deux présidences. Celle de Herman Van Rompuy, choisi par ses pairs en décembre dernier (il était alors Premier ministre de Belgique) pour assurer pendant deux ans et demi la présidence du Conseil européen et également la présidence tournante du Conseil des ministres.

Donc deux présidences, mais la deuxième assurée par une Belgique elle-même dédoublée, avec un Premier ministre sortant, Yves Leterme, lui aussi flamand comme Herman Van Rompuy, expédiant les affaires courantes - même s'il est quelque peu audacieux de qualifier ainsi une présidence tournante européenne - en attendant un nouveau Premier ministre, peut-être Elio Di Rupo, président du parti socialiste wallon, un francophone au nom italien.

Faire le choix d'un conciliateur flamand à la tête des institutions intergouvernementales européennes n'a donc pas empêché la crise belge. Elle l'a au contraire précipitée. Le fait d'avoir l'un des leurs à la présidence européenne n'a pas calmé les Flamands. Elle leur a même occasionné une crise de fierté, tout leur était désormais permis ; Van Rompuy, l'homme tranquille de Flandre, l'éteignoir, comme on le disait d'un autre, l'amoureux du vide, « l'horloger des compromis impossibles », était peut-être

le dernier rempart contre la vague de séparatisme. Lui parti, elle devait déferler.

A la suite du vote en Belgique le 13 juin, on voudrait nous faire croire qu'il y a un problème flamand. A la limite, il n'y a aucun problème flamand. Il y a un problème wallon et surtout un problème européen. On disait aux États-Unis qu'il n'y a pas de problème noir, mais un problème blanc. La Wallonie n'a pas été capable en trente ans d'avoir une idée politique. Elle n'a fait que suivre les idées venues de Flandre, en se faisant illusion sur la France. Or, la Wallonie n'est pas la France - pas plus que la Suisse romande, contrairement à ce que croit le colonel Kadhafi (1) - ni par aspiration ni par défaut.

Plus grave encore pour nous, le déficit de la pensée vaut surtout pour les instances européennes. Peut-être parce qu'elles avaient leur siège à Bruxelles se sont-elles interdites toute pensée sur le sol, sur la terre où elles étaient installées, comme par accident, extraterritoriales. Peut-être ont-elles idéalisé, abstraitisé à ce point leur présence/absence que le Bruxelles européen est devenu un non-lieu, un *no man's land*, désormais effectivement habité par des *No Man*, des anonymes. Le réveil est difficile.

Ce n'est pas à ce qui reste de Belges de répondre seuls au vote du 13 juin mais à l'Europe tout entière.

Yves LA MARCK

(1) Propos récemment tenus au ministre suisse des affaires étrangères lors de la libération d'un otage suisse détenu en Libye.

BRÈVES

◆ **SUÈDE** - C'est devant un parterre impressionnant de têtes couronnées et de représentants de toutes les familles royales que la princesse héritière Victoria de Suède (âgée de 33 ans), fille du roi Carl Gustav et de la reine Silvia a épousé Daniel Westling (âgé de 37 ans) en la cathédrale de Stockholm le 19 juin. La presse avait fait état de quelques polémiques concernant cette cérémonie. D'une part le minuscule parti républicain s'indignait du coût d'un tel mariage et d'autre part les féministes contestaient l'ordre d'entrée dans l'église : Victoria au bras de son père, comme elle le souhaite, ou Victoria au bras de son fiancé, comme le veut la tradition luthérienne suédoise voulant marquer l'émancipation des femmes par rapport à leur famille. Faisant foin de ces polémiques pas moins de cinq cent mille Suédois ont pris d'assaut les ponts, les ruelles de la vieille ville et les points stratégiques du passage du cortège pour participer aux réjouissances authentiquement populaires.

◆ **MADAGASCAR** - Un Comité Consultatif Constitutionnel vient d'être créé en vue de l'élaboration d'une nouvelle Constitution pour la IV^e République. Il vient de faire savoir qu'il étudiera tous les projets de Constitution reçus, y compris ceux prônant la monarchie. En effet plusieurs groupements ont déclaré vouloir déposer des projets pour restaurer la royauté à Madagascar. Fondé en janvier dernier il y a le parti *FANARE* dirigé par l'administrateur civil Clovis Andrianasolo Ravelonanosy qui prône une monarchie constitutionnelle sur le modèle anglais. Il y a également le *Fihaonamben'ny Ampanjaka sy ny Zanak'Andriana* (Fédération des chefs traditionnels et membres de la noblesse) conduit par le prince Ndriana Rabariolena. Comme le souligne *La Gazette de la Grande Île* : « La monarchie (constitutionnelle) peut offrir une alternative intéressante dans l'île car elle est synonyme de stabilité et de durée, et le système ne manque pas de partisans, y compris hors de la noblesse » non sans conclure : « En tout cas, en vue d'un hypothétique retour de la monarchie, les groupements de nobles devraient d'abord mettre de l'ordre dans la jungle des lignées, des branches, des clans et castes. Sinon, à la vue du cafouillage entre leaders de la noblesse, beaucoup de partisans de la monarchie vont changer d'avis ».

◆ **ROUMANIE** - Le jour de ses 25 ans, Nicholas Medfoth-Mills est devenu prince Nicolae de Roumanie suite à une décision de son grand-père le roi Michel de Roumanie. Le prince Nicolae est le fils de la princesse Elena, deuxième fille du roi Michel et de la reine Anne. La fille aînée du roi, la princesse Margarita n'ayant pas de descendance, le prince Nicolae est appelé dans le futur à devenir l'héritier de la famille royale de Roumanie. Au Palais Elisabeta de Bucarest, c'est le roi Michel de Roumanie qui a présidé la cérémonie officielle au cours de laquelle il a remis à Nicolae la décoration royale de *Nihil Sine Deo* devant, entre autres, les représentants de l'Académie roumaine et de tout le corps diplomatique. Le prince Nicolae poursuit ses études à Londres mais il doit entamer une visite qui le mènera dans les principaux sites de Roumanie afin de se familiariser avec la société roumaine.

L'offensive chinoise

Économiste, ancien élève de l'ENSAE, Antoine Brunet a été chef straté- giste au Crédit commercial de France puis il a dirigé de 2003 à 2006 la recherche économique de la salle des marchés de la banque HSBC. Régulièrement consulté par la Banque de France de 1997 à 2007, il est actuellement consultant économique et financier et il a créé sa propre entreprise, *AB Conseil*, qui édite un bulletin réputé. Son analyse de la politique chinoise, qui tranche avec la dogmatique ambiante, mérite un très attentif examen.

■ **Royaliste : Quant à la montée en puissance de la Chine, où en sommes nous ?**

Antoine Brunet : Premier chiffre : le rapport entre le PIB de la Chine et le PIB des États-Unis a été multiplié par 4 en 22 ans – entre 1988 et 2010. C'est considérable et ce n'est pas fini car dans les dix dernières années le taux de croissance annuel moyen a été de 10 % en Chine et de seulement 1 % aux États-Unis, soit un écart de croissance de 9 % !

Sans doute, le PIB global de la Chine (non son PIB par tête) a-t-il dépassé les États-Unis dès 2007. Il y a débat sur les modes de calcul mais j'apporterai dans mon prochain livre la démonstration de ce que j'affirme. Si rien ne change, la Chine aura en 2025 un PIB global cinq fois supérieur à celui des États-Unis et six fois supérieur à celui de la zone euro.

■ **Royaliste : Qu'est-ce qui explique le succès de la Chine ?**

Antoine Brunet : Sa politique de taux de change, qui a été

trop longtemps négligée par la plupart des économistes. Elle permet à la Chine d'enregistrer des excédents extérieurs colossaux et renouvelés. La Grande-Bretagne (aux XVIII^e et XIX^e siècles) puis les États-Unis (au XX^e siècle) avaient procédé de la même manière pour fonder leur hégémonie. Lorsque les Chinois décidèrent en 1993 de se mesurer aux États-Unis, ils ont procédé à une forte dévaluation du yuan (de 5,23 yuans pour 1 dollar à 8,28) et ils ont verrouillé cette nouvelle parité de combat en maintenant un contrôle des changes draconien et en procédant aussi à des interventions massives (vente de yuans pour acheter des dollars et/ou des euros). Cette sous-évaluation massive de leur monnaie est à la base de leurs succès commerciaux, économiques et financiers.

Il en résulte un avantage inouï de compétitivité. En 2004, invité par une grande entreprise industrielle opérant en Chine, on m'avait demandé si je connaissais le rapport entre coût salarial horaire, chinois et américain. Comme le

rapport était de 1 à 9 entre les États-Unis et le Mexique, j'avais cru être audacieux en répondant que le rapport États-Unis/Chine était de 1 à 40. En réalité, la bonne réponse était 1 à 80, mesuré très précisément dans leurs usines aux États-Unis et dans leurs usines (semblables) en Chine. C'est du jamais vu !

Même dans le dernier tiers du XIX^e siècle, lorsque les pays neufs (Australie, États-Unis, Canada, Russie, Argentine) concurrençaient fortement l'Europe sur les produits agricoles, le rapport de coût de production agricole était de 1 à 40. L'Europe n'était d'ailleurs sortie de cette crise que par le recours au protectionnisme (en France, loi Méline) pour éviter que l'agriculture ne soit complètement ravagée.

■ **Royaliste : Et l'Inde, aujourd'hui ?**

Antoine Brunet : Le rapport y est sans doute de 1 à 40 avec les États-Unis. L'Inde connaît en effet un déficit extérieur marqué, provoqué par un lourd déficit à l'égard de la

Chine. En réalité, le problème n'est pas « la mondialisation » car si nous avions seulement le Brésil et l'Inde en face de nous, nous n'aurions pas de difficultés majeures. Le seul problème, c'est la Chine, face à laquelle l'Union européenne et les États-Unis restent incroyablement désarmés : ils s'interdisent encore le protectionnisme douanier du fait des règles de l'OMC quand la Chine, elle, se permet un protectionnisme monétaire inouï ! C'est ce qui explique à la fois les délocalisations industrielles et le très fort excédent extérieur chinois (9 % du PIB).

N'oublions pas en effet quels sont les deux principaux vecteurs de la croissance : le premier, c'est le crédit intérieur qui permet à l'État, aux consommateurs et aux entreprises de dépenser plus qu'ils ne gagnent ; l'activité se trouve alors dynamisée par la dépense intérieure. Cette voie a ses limites car ni les entreprises, ni les ménages, ni même les collectivités publiques ne peuvent s'endetter à l'infini. Le deuxième vecteur consiste à vendre à l'étranger plus qu'on ne lui achète : c'est le schéma mercantiliste que l'Allemagne et le Japon ont pratiqué après la guerre et que la Chine à son tour sollicite massivement aujourd'hui.

Les États-Unis ont depuis 1945 sollicité beaucoup le crédit intérieur mais après l'entrée en 2001 de la Chine à l'OMC, leur déficit extérieur s'est aggravé pour atteindre

6 % du PIB, trimestre après trimestre de fin 2002 à mi-2007. Pour éviter de subir immédiatement une récession massive, ils ont alors décidé de forcer sur le crédit intérieur : chaque fois qu'Alan Greenspan était interpellé par les congressistes américains sur le caractère alarmant du déficit extérieur et sur la sous-évaluation du yuan, le président de la Réserve fédérale se contentait de répondre que ce déficit extérieur se finançait sans problèmes – grâce à l'endettement extérieur auprès de la Chine.

Or le déficit extérieur a non pas une seule mais deux conséquences négatives : l'endettement extérieur déjà évoqué mais aussi la croissance du PIB. M. Greenspan s'abstentait de mentionner que la récession n'était reportée que par sa politique de fuite en avant dans une politique budgétaire laxiste et dans une politique monétaire aventureuse (taux maintenus très bas pour solliciter toujours plus la sphère immobilière). Cela s'est très mal terminé car les financiers ont fini par démarquer des emprunteurs non solvables pour que se maintienne la dynamique de l'immobilier et pour que la croissance du PIB se maintienne autour de 2,5 %. Politique de gribouille.

■ **Royaliste : On a alors beaucoup parlé de « Chinamerica »...**

Antoine Brunet : En effet. Un brillant professeur d'Harvard, Neil Ferguson, a défendu l'idée d'une *Chinamerica* – autrement dit l'idée d'une entente forte entre la Chine et les États-Unis. Ces derniers faisaient vivre la Chine en important massivement des biens en provenance de ce pays ; les Chinois finançaient la croissance américaine en achetant des bons du Trésor américains. Il y avait donc un accord gagnant-gagnant. Cette thèse a alimenté une littérature imposante.

Lorsque la crise a éclaté en 2007 et que la Chine se révéla anticonopérative, le même Ferguson abandonna brusquement le concept de *Chinamerica* – sans faire la moindre autocritique et sans

reconnaître qu'il n'y avait jamais eu de véritable accord entre la Chine et les États-Unis.

■ **Royaliste : Les États-Unis sont maintenant sortis de la récession...**

Antoine Brunet : Oui, mais c'est toujours la crise ! Les autorités américaines croyaient que l'immobilier allait repartir mais ce n'est toujours pas le cas. En réalité, les États-Unis ne sont sortis de leur récession qu'en pratiquant un déficit budgétaire de 10 % en 2009 et en 2010. Du jamais vu, sauf en temps de guerre ! Ce déficit a même été financé par la planche à billets : pour être bien sûre que le déficit budgétaire ne provoque pas de tensions sur les rendements longs, ce qui aurait perturbé la stabilisation du marché immobilier, la Banque centrale elle-même a acheté des obligations émises par le Trésor. Par ailleurs, elle maintient son taux à 0 % pour une inflation à 2,7 %.

Par rapport aux énormes moyens mis en œuvre, les résultats sont décevants.

Surtout, ces moyens ne sont pas reconductibles : les Chinois ont mené campagne contre la création monétaire par l'État fédéral, ils ont déclaré que le dollar ne méritait plus d'être monnaie de réserve et annoncé qu'ils achetaient 400 tonnes d'or. Cédant à cette campagne en novembre dernier, la Réserve fédérale a prévenu qu'elle s'interdirait à partir du 31 mars 2010 d'acheter des obligations supplémentaires sur le marché américain. Les États-Unis et le Royaume-Uni ont bien compris que la crise grecque marquait la fin d'une époque : ils s'aperçoivent que le plafond exigé pour le ratio (Dette Publique/PIB) est beaucoup plus bas qu'on ne l'imaginait – sans doute autour de 120-130 %. Pendant des années, on s'est aveuglé en citant le cas du Japon, qui a une dette publique de 220 % de son PIB. Mais si on soustrait les réserves de change qui appartiennent à l'État japonais (70 % du PIB) et la dette de l'État japonais à l'égard du fonds de capitalisation des re-



■ **Une poignée de main entre Barack Obama et le président chinois Hu Jintao, symbole de la prétendue Chinamerica...**

traies (50 % du PIB), la dette publique du Japon se limite en réalité à 100 % du PIB.

Aujourd'hui, les États européens se rendent compte à leur tour qu'ils ne peuvent pas maintenir un déficit public trop élevé en raison de la défiance que cela suscite. Ces pays ne peuvent plus redresser leur activité par l'endettement intérieur, comme ils l'ont encore fait en 2009. L'Allemagne est dans une situation particulière : elle a une solide industrie de pointe et ne résiste pas trop mal à la Chine ; d'autre part, elle exporte aux États-Unis, en Russie et au Moyen Orient et surtout elle dispose du marché captif de la zone euro. Mais ces avantages sont totalement absents dans les pays de l'Europe du sud.

■ **Royaliste : Dès lors, que peuvent faire les Américains, les Anglais, les Espagnols, les Italiens, les Français ?**

Antoine Brunet : Redresser leur commerce extérieur ! Les commentateurs les plus avisés de la politique d'Obama relèvent que le président des États-Unis a déclaré dans son dernier discours sur l'état de l'Union qu'il fallait doubler le montant des exportations américaines dans les cinq prochaines années. Cela paraît

très difficile mais si Obama suit les recommandations d'austérité budgétaire du FMI sans redresser simultanément le commerce extérieur, les États-Unis retomberont en récession, ce qui les privera de recettes fiscales et pourrait finir par creuser davantage leur déficit budgétaire. Les pays européens qui ont un lourd déficit budgétaire et une croissance molle se trouvent devant le même type de choix. Tous doivent redresser rapidement leur commerce extérieur.

■ **Royaliste : Mais les États-Unis et l'Union européenne ne peuvent faire ce redressement de manière simultanée sans recourir à des armes de guerre monétaire et commerciale !**

Antoine Brunet : Bien entendu ! Les Américains et les nations européennes ne peuvent redresser simultanément leur commerce extérieur qu'en le redressant simultanément par rapport à la Chine. S'ils ne se coalisent pas pour obtenir rapidement une réévaluation colossale du yuan, ils courent à la catastrophe. Le temps presse.

Propos recueillis par
B. La Richardais

Monarchie et identité

Les rois d'Italie ne passent pas pour des modèles du genre. Une synthèse récente montre cependant le rôle central joué par les souverains de la Maison de Savoie dans l'émergence d'une identité nationale, en Italie.

Sous le titre *Monumentalité publique et politique à Rome : Le Vittoriano* (1) l'historienne Catherine Brice s'était déjà fait remarquer par une magistrale analyse que l'on pourrait qualifier de *politico-architecturale*, du Vittoriano de Rome, ce monument érigé, à la fin du XIX^e siècle, à la gloire du roi et de la nation italienne. Catherine Brice nous livre aujourd'hui le complément de ce travail pionnier, en forme de synthèse sur le rôle des premiers rois, dans la construction de l'État italien (2).

Certes, l'historiographie revient de loin, en ce qui concerne l'évaluation du rôle joué par la Maison de Savoie. Les monarchies britannique ou même allemande ont d'ailleurs retenu l'attention des historiens, qui ont montré que les Hanovre et les Hohenzollern avaient contribué à l'émergence de consciences nationales ou au renforcement d'un sentiment de forte identité nationale, au sein de leurs peuples respectifs. Georges III de Grande-Bretagne, premier souverain britannique à faire le choix de ne parler qu'anglais se fait le fédérateur, au tournant du XIX^e siècle, de populations séparées par bien des dialectes.

En Allemagne, les nombreux voyages, dans les provinces *annexées* à la Prusse, après la proclamation de l'empire, en 1870, ne contribuent pas moins à forger une identité



■ Le « Vittoriano », énorme monument qui domine Piazza Venezia, doit son nom au roi en honneur duquel il fut construit : Victor Emmanuel II, premier roi d'Italie.

allemande. En ce qui concerne l'Italie, seul l'historien Filippo Mazzonis (3) attirait cependant l'attention, il y a presque une dizaine d'années, sur la Maison de Savoie qui, en 1848, avait accepté la couronne de ce nouveau pays, l'Italie, agrégation de différents royaumes et principautés. « *J'ai toujours eu la conviction que la monarchie a toujours eu un rôle déterminant* », affirmait ce spécialiste, peu suspect de sympathie pour les royalistes et trop tôt disparu.

Le retard pris dans les études sur la Maison de Savoie s'explique bien entendu par quelques raccourcis de la pensée. Les rois d'Italie sont toujours passés pour des personnages falots, renonçant à leur rôle d'arbitre et de modérateur, n'empêchant pas, au début des années 1920, la prise du pou-

voir par Mussolini. L'abolition de la monarchie, suite au référendum de 1946, est l'épilogue logique d'une suite ininterrompue de compromissions.

À y regarder de plus près, on constate certes que la monarchie est abolie à la suite d'un vote populaire, mais que celui-ci n'a pas été non plus un raz-de-marée en faveur de la République. Le parti communiste, sorti grand vainqueur de la guerre, n'avait pourtant pas ménagé ses efforts pour qu'il en soit ainsi. C'est qu'il faut revenir aux premières générations de rois d'Italie, pour comprendre ce qui pouvait encore bien lier le roi au peuple et inversement.

Le travail de Catherine Brice rappelle d'abord que le *Saturo* de 1848, qui crée les institutions de l'Italie, ne fait pas du roi qu'un symbole de neutra-

lité et de modération : « *Au roi seul appartient le pouvoir exécutif. Il est le chef suprême de l'État, commandant en chef de toutes les forces armées.* »

Le texte donne, de ce fait, une *fonction médiatrice* au souverain, tant dans le jeu des forces politiques qui s'affrontent au Parlement dans le cadre d'une démocratie encore incomplète, qu'au sein de la société. Corruption et clientélisme font que les institutions de l'État, sont encore peu crédibles. Même la monarchie, tôt dépassée par les jeux concurrents du Parlement et du gouvernement, a du mal à s'affirmer : c'est alors que naît l'image d'une institution destinée à n'être qu'*accessoire*.

Mais le temps, qui est le meilleur allié des rois, fait de ce *plus petit dénominateur commun de l'unité* une institution *légitime*. Le célèbre roman *Le Guépard*, immortalisé au cinéma par Visconti, nous montre comment l'aristocratie adopte rapidement la nouvelle dynastie, tout de même d'essence aristocratique, alors que la bourgeoisie, imite rapidement des *signes extérieurs de monarchie* et à en faire parmi les valeurs les mieux partagées d'Italie. Face au peuple, les moyens mis à disposition des rois d'Italie sont nombreux : édification de monuments, funérailles royales et autres célébrations dynastiques, actions de charité et dépenses somptuaires. Tous inscrivent la monarchie dans le paysage quotidien, lui conférant ainsi une *fonction nationalisante*. Mais l'absence de démocratie fait que les gestes de proximités passent rarement pour autre chose que du clientélisme d'État.

David NOVARO

📖 (1) Catherine Brice – « *Monumentalité publique et politique à Rome. Le Vittoriano* », École française de Rome, 1998, prix franco : 76 €. [Achat immédiat](#)

📖 (2) Catherine Brice – « *Monarchie et identité nationale en Italie (1861-1900)* », Éditions de l'E.H.E.S.S., 2010, prix franco : 29 €. [Achat immédiat](#)

📖 (3) Filippo Mazzonis – « *La Monarchia e il Risorgimento* », éditions Il Mulino, 2003.

Homo eroticus, déterminisme ou liberté

« **E** sprit français, XVIII^e siècle, Lumières, libertinage : ces termes désignent une identique substance. Une aimantation physique et spirituelle. Spirituelle parce que physique et réciproquement. Son autre nom est liberté. De vivre, de penser, de jouir. Tout un art. » C'est en ces termes que *Le Monde des Livres* annonce un beau programme, avec la réédition de vingt volumes de littérature libertine, où le XVIII^e siècle affirme sa prééminence. N'est-ce pas à partir de là que Cécile Guilbert entend définir une véritable sagesse, et donc une pensée associée à l'esprit des Lumières. Car la liberté de pensée serait la conséquence directe de la liberté des mœurs. « Philosophie est d'ailleurs le mot de passe qui désigne la pornographie, et tout romancier libertin est réputé pornographe. Libre jouissance ? Libre examen ? C'est tout un. » Je me garderais bien de dénier à Mme Guilbert le moindre droit (ainsi d'ailleurs qu'au journal *Le Monde* qui a pris la responsabilité de cette réédition de la tradition libertine) à adhérer à ce credo, avec une intensité qui lui fait crier à propos de Diderot, Sade et Laclos : « Admirable époque ! » On me permettra toutefois d'exprimer un désaccord qui va bien au-delà d'un moralisme pudibond.

On peut-être en désaccord avec cette façon de goûter et de juger à partir d'une certaine idée du bonheur. On a beau me parler jouissance, je ne trouve guère de joie dans cette littérature. Et j'ajouterais au risque d'être iconoclaste : une littérature répétitive, ennuyeuse et qui fait surtout redouter un vide ontologique abyssal. Mais exprimer un tel désaccord, c'est d'emblée se situer au centre d'un débat qui met en cause la philosophie dixhuitième, habituellement décrite et louée aux couleurs de la raison, de l'humanisme et de la liberté. Mais c'est un dossier considérable qui dépasse la littérature libertine, sans pourtant l'oublier. Car qu'en est-il des hommes et des femmes et de ce qu'on pourrait appeler la nature humaine dans ce dévergondage où on se demande si l'éros a vraiment visage humain ou ne se rapporterait pas plutôt à un démon qui rend la liberté infirme et la dignité problématique.

Bien sûr l'imagination érotique est, semble-t-il, le meilleur moyen d'abolir les censures de l'ordre établi et d'abord les prescriptions morales de l'Église. Plus profondément, c'est le judéo-christianisme qui est en cause, avec son déni du paganisme considéré comme l'absence de censure avec l'expansion sans frein de la sensualité. Ce raccourci, auquel n'adhère aucun historien sérieux fait aussi bon marché de questions fondamentales qui concernent tout bonnement les interdits humanisants, dont aucune civilisation n'a pu se

priver. Il élude aussi la question radicale de la différence spécifique de l'homme et de l'émergence du libre arbitre. Mais poser ce type d'interrogations, c'est risquer de blasphémer dans le temple du libertinage, de la libre pensée et de plus généralement des Lumières. Risquons-nous donc, puisque l'enjeu en vaut la peine. Le dix-huitième siècle, principalement français, est obsédé par une certaine idée de la nature. Notion très éloignée de la création biblique, parce que Dieu en est absent, pour cause de déisme ou d'athéisme et aussi parce que la nature humaine peine à s'en distinguer comme elle peine à se distinguer de l'animalité. Le libre-arbitre qui appartient à la problématique théologique n'est pas le bienvenu dans ce contexte. Comment expliquer alors que les Lumières apparaissent communément comme l'âge de l'émancipation de l'individu et de l'affirmation de ses droits ? C'est une bien étrange énigme dont un Lamartine était particulièrement conscient lors qu'il s'interrogeait : « Je me sens plus convaincu que jamais [...] que les droits de l'homme sont les droits d'une chimère qu'ils appellent homme. »

par Gérard Leclerc



Ce n'est pas rien pourtant que les déclarations des droits de l'homme du 26 août 1789 à 1948 et au-delà ! Mais il faudrait sans doute se mieux renseigner sur les discussions qui entourèrent sa rédaction aux premières semaines de la Révolution, sous des plumes qui étaient d'ailleurs monarchiennes et trois ans avant que ne fut proclamée la République ! Là-dessus les travaux de Xavier Martin sont plus que précieux, car cet universitaire a bousculé les idées reçues, en provoquant stupéfaction silencieuse ou réprobation discrète. Mais sa recherche des textes et des sources du XVIII^e au XIX^e, des encyclopédistes aux idéologues, en passant par la rédaction du code civil invitent à un examen sans pitié pour la *doxa* droit-de-l'homme. Oui les droits de l'homme sont un acquis précieux, mais pour nous protéger du nihilisme matérialiste et du déterminisme biologique qui nous environnent depuis trois siècles !

Nous voilà, dira-t-on, très loin de la littérature libertine et du Diderot des *Bijoux indiscrets*. Non, justement ! Car à réfléchir sur l'anthropologie sous-jacente à ce libertinage, on découvre qu'il y a méprise sur la liberté. La libération sexuelle s'inscrit dans la logique d'un déterminisme libidinal où l'humanité est réduite à ses instincts et la vie enfermée dans d'étroites finalités biologiques. L'*homo eroticus* du XVIII^e me fait penser à l'*homo festus* de Philippe Murray, quoiqu'il puisse y avoir discussion sur ce point. Sollers alléguerait qu'un Casanova, un Denon reflétaient encore, tels Boucher et Watteau en peinture, une grâce qui relève de la création, tandis que le basculement révolutionnaire nous introduit dans un autre univers, terrifiant. Sans doute, mais dans l'entre-deux, il y a le marquis de Sade, ténébreux annonciateur de l'éclatement de la figure humaine. ■

📖 *Le Monde* - « Les grands classiques de la littérature libertine » en 20 volumes. Premiers titres parus : Diderot : *Les bijoux indiscrets* ; Sade, *La Philosophie dans le boudoir*. En vente en kiosques.

📖 Xavier Martin - « Trente années d'étonnement », Dominique Martin Morin, prix franco : 18 €. [Achat immédiat](#)

Le Maroc de-ci de-là

Le Maroc par le petit bout de la lorgnette, façon originale de découvrir ce pays ami dans le temps et l'espace. Quand l'instrument est tenu par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz - arabophone accompli, marocophile lucide et parfois exigeant – le plaisir de la découverte est assuré.

C'est dans la ville de Fédala située au bord de l'Atlantique, à une trentaine de kilomètres au nord de Casablanca, que notre pérégrin a posé son sac et son instrument. Une terre qui a connu la présence humaine depuis la nuit des temps ainsi qu'en témoignent divers outils en silex extraits d'un gisement paléolithique local. Les Berbères furent les premiers autochtones, des païens convertis à l'Islam lors d'invasions arabes.

Fédala entre dans l'histoire en 1068, date de sa première mention dans un document. Commence alors une longue période de huit siècles pendant laquelle la bourgade sert d'étape militaire aux sultans sur la piste impériale atlantique. Le début du XV^e siècle voit les Portugais débarquer à Ceuta puis à Fédala en 1481. Cette petite enclave devient alors pour les Lusitaniens « une escale, un havre, une aiguade, une pêcherie, un souk surtout. » Les divers sultans qui se succèdent n'en oublient pas moins la cité et parfois l'honorent d'une visite. Une des plus remarquées fut celle de Mohamed III accompagné de son épouse qui n'était rien moins que corse, Martha Franceschini. Les siècles passent, peu à peu l'autorité des sultans décline, les Européens s'installent, le Maroc est débité en tranches. L'empire chérifien se délite, des rapports de force s'établissent en Méditerranée et en Afrique. Comme le reconnaîtra Has-

san II, le protectorat exercé par la France était devenu inéluctable, il sera signé en 1912 et sa mise en œuvre confiée à Lyautey.

Il est certain que le Maroc ne serait pas ce qu'il est sans son action qui a marqué le royaume chérifien de façon indélébile. Certes des voix se sont élevées pour contester certains comportements du Résident, voire le principe même de sa fonction. Elle est parfois exprimée de façon virulente chez certains intellectuels français « en proie au mal européen morbide de la repentance. » On observe plus de modération chez les Marocains, et de la louange et même de l'admiration chez Abderrahim Ouardighi le biographe de Ben Barka. L'historien Brahim Boutaleb résume cette aventure en écrivant : « À la limite Lyautey appartient plus au Maroc qu'à la France. »

Le protectorat ne fut pas adopté sans résistance « on ne fera pas le Maroc avec des pucelles ! », il fallut combattre et parfois perdre comme à Bir-Rabah mais aussi pacifier : « envoyez-moi un médecin, je vous renverrai une compagne ! ». Cocteau pourra écrire : Il « sut trop bien comprendre la différence existant entre colonisation et colonialisme. »

À quoi est due cette réussite ? Lyautey avait compris que le peuple était pétri de monarchisme depuis douze cent ans et son propre royalisme explique en grande par-

tie le profond respect qu'il témoignera envers les personnes royales et la foi ardente qu'il mit dans la régénérescence de l'État alaouite, appuyé par une équipe de collaborateurs acquis aux mêmes convictions : « Faute de roi en France, on se dévouait pour l'empereur du Maroc ». Le sultan Youssef I^{er} fut à la fois le supérieur et le collaborateur arrangeant de Lyautey. Collaboration que l'auteur qualifie avec bonheur : « Louis XIII et Riche-lieu version maghrébine. »

Respect du régime mais aussi pour l'islam qui unit le peuple dans une foi inébranlable. Bien des successeurs du Maréchal n'auraient pas sa délicatesse. L'arabologue Jacques Berque préconisera l'abolition de la monarchie et l'institution de la République, idée reprise par Malraux ; et que dire de ces fonctionnaires radicaux, francs-maçons, mis en place après le départ de Lyautey couvrant les villes d'avenues de la République, places de la Révolution et même rues Robespierre ou Danton !

La création de Fédala la moderne entre dans le cadre d'une œuvre colossale. Lyautey en confia la réalisation, sous son étroit contrôle, aux deux frères Hersent, entrepreneurs. La ville lui doit ses larges avenues et places ombragées, les perspectives et sa célèbre corniche, première artère piétonnière au monde, les lignes bien dessinées de la mairie, de la poste et de sa grande et belle église

Saint Jacques, toujours desservie qui n'a jamais fait ombrage aux deux cent mosquées de l'agglomération.

Ville balnéaire, élégante, avec sa presse, ses clubs, son casino et le célèbre Sphinx. « C'était tout simplement le plus beau bordel de la terre » avec ses habitués du général Oufkir au Glaoui, de Jacques Brel qui l'a chanté à ce vieux fripon d'Edgard Faure. D'autres amateurs fréquentaient les connus chemins garçonnières des lieux où l'on pouvait croiser le sémiologue Roland Barthes en vadrouille.

Le temps passe, la guerre, le débarquement américain sanglant de 1942. L'histoire suit son cours, la fin du protectorat est signée en 1956, le 25 juin 1960 Mohamed V en visite lègue son prénom à la ville, exit Fédala vive Mohammedia qui prend une énorme extension 350 000 habitants parmi lesquels 2 500 Français, vieux pieds noirs marocains ou algériens. Dernier chapitre *Incertitude, fille d'Incohérence*. Casino, Sphinx, hôtels fermés, beaux bâtiments classés rasés, « cette cité détruite comme mécaniquement, depuis peu de lustres, ses principaux attraits ». Jusqu'à la célèbre corniche qui de piétonnière n'en garde même plus le nom et s'achève « dans un éboulis de sable mâtiné d'ordures ».

Voir par le petit bout de la lorgnette c'est, selon le dictionnaire, avoir une vue étriquée, un esprit étroit. Péroncel-Hugoz dans ces trois cent pages fait magistralement sentir cette définition. Journaliste reconnu, écrivain talentueux, esprit libéral, il témoigne une fois de plus - pour qui connaît son œuvre - de sa totale indépendance de jugement. Amoureux du Maroc, on le sait ; amoureux parfois blessé, on le sent. C'est ainsi. J'ajoute que cinquante belles photos en noir et blanc illustrent avec goût ce très beau livre.

Michel FONTAURELLE

📖 Jean-Pierre Péroncel-Hugoz - « *Le Maroc par le petit bout de la lorgnette* », Atelier Fol-Fer, prix franco : 24 € [Achat immédiat](#)

Souscription

Plusieurs peu font beaucoup...

Un abonné du Gard nous écrit : « *Il y a peu j'ai renouvelé mon abonnement à Royaliste et déjà il était possible de donner pour la souscription. Je ne l'avais pas fait... les temps sont durs pour tout le monde. Mais à la réception de votre courrier, je prends conscience de l'intérêt particulier qu'il y a à maintenir un journal où la liberté de ton est de mise, où l'ouverture d'esprit est la norme, où l'esprit critique est aiguisé mais avisé. Cette année je donnerai un peu moins mais... plusieurs peu font beaucoup !* » Qu'ajouter à ce témoignage de fidélité ?

Notre souscription a nettement progressé cette quinzaine. Nous ne sommes plus loin de l'objectif des 12 000 euros nécessaire à notre équilibre. Alors si *Royaliste* suscite votre intérêt et si, comme notre abonné, vous pensez que son existence est salutaire, participez à l'effort collectif : **Souscrivez !**

Yvan AUMONT

4^e liste de souscripteurs

Frédéric Aimard 500 € - Roger Akriche 30 € - Jean Philippe Amboise 35 € - David Arnaud 50 € - Alain Barré 50 € - Françoise Baudin 100 € - Michèle Bicheler 100 € - Laurent Pelvey de Boissieu 30 € - Gérard Bonhomme 20 € - François Bourguignon 40 € - Gisèle Brodut-Yviquel 50 € - Jean-Philippe Chauvin 20 € - Amadeu Ciscar Penella 188 € - Michèle Cochet 20 € - André de Crux 20 € - Jean-Pierre Dauvillier 20 € - Philippe Dechartre 100 € - Véronique et Fabien Desmeaux 30 € - Jean Dumas 30 € - Richard Fielz 100 € - Yves Garnier 20 € - François Gerlotto 150 € - Yves Gogue 30 € - Luc de Goustine 50 € - Gildas Guillin 25 € - Véronique Hallereau 25 € - Etienne Harel 12 € - Ahmed Imzil 50 € - Albert Jacquard 20 € - Alexandra Lavaut 25 € - Renée Lavaut 30 € - Anicet Le Pors 100 € - Christian Lecocq de Chapiseau 100 € - Thierry Lherm 20 € - Pierre Maillard 50 € - Jean-Marie Mathieu 1000 € - Christian Mory 75 € - Michel Paris 50 € - Etienne Parize 20 € - Maurice Perrin 12 € - Hervé Rumin 80 € - Renaud Rumin 15 € - Maurice Sarazin 20 € - Grégory Thomas 15 € - J.D.T. (Alpes-Maritimes) 20 €.

Total de cette liste : 3 547.00 €

Total précédent : 6 852.57 €

Total général : 10 399.47 €

Faire un don

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoyal@gmail.com
- ✓ Sites internet :
<http://www.narinfo.fr.st> (Informations et actualités)
et <http://archivesroyalistes.org/>
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.99.20
- ✓ Règlements à l'ordre de :
Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris

CAFÉ POLITIQUE

Sous l'égide de Philippe Labarrière et de Hervé Duval et dans les locaux de la NAR, nous vous invitons à nous retrouver le **samedi 3 juillet à partir de 17h pour participer à un café politique** avec des discussions libres et de façon informelle et amicale. Cette invitation concerne non seulement le public des Mercredis de la NAR mais aussi nos autres amis et sympathisants qui pourront ainsi mieux se connaître. Pour ceux qui le désirent, un repas dans un restaurant voisin suivra.

Numéro Vacances

Comme tous les ans, *Royaliste* suspendra sa parution mi-juillet. Le dernier numéro à paraître (n°974) sera daté du 12 juillet. Il s'agira, comme d'habitude, d'un numéro "spécial vacances" de 16 pages, spécialement conçues pour faire connaître *Royaliste*.

Nous incitons vivement nos lecteurs à nous passer commande de quelques exemplaires afin de pouvoir le diffuser dans leur entourage. Nous avons établi pour cela un tarif particulièrement avantageux : 5 ex. : 8 € - 10 ex. 12 € - 20 ex 18 €.

Pour le même tarif nous pouvons nous charger d'expédier des exemplaires aux listes de personnes dont vous nous communiqueriez les adresses.

NOUVEAUX LECTEURS

Que vous ayez eu ce journal par internet ou dans sa version papier, sachez que vous pouvez bénéficier d'un **abonnement gratuit de trois mois** (non renouvelable). Il vous suffit de nous transmettre vos coordonnées postales et internet.

MERCREDIS DE LA NAR

◆ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

◆ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

◆ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 30 juin** - Nous ne pouvons laisser passer ce mois de juin sans commémorer et célébrer le soixante-dixième anniversaire du 18 Juin. L'histoire de la bataille perdue de mai-juin est connue, l'héroïsme des soldats français a été souligné dans des ouvrages récents et les écrasantes responsabilités de l'état-major sont clairement établies. Nous n'ignorons rien des événements et des décisions qui ont conduit à l'Appel de Londres. Mais c'est la signification essentiellement politique du 18 Juin qui risque d'être aujourd'hui oubliée.

Auteur d'ouvrages sur Charles de Gaulle et sur la légitimité populaire qui ont profondément marqué l'aventure intellectuelle et politique de la NAR, **Philippe de SAINT-ROBERT** vient de publier un ouvrage dont il a repris le titre pour sa conférence : « **Juin 1940 ou les paradoxes de l'honneur** ». L'honneur selon la conception de Georges Bernanos, qui porte le militaire à devenir le militant d'une légitimité clairement articulée au concept de souveraineté et à l'exigence de liberté.

Vous avez reçu ce journal gratuitement ?

Pensez-vous que nous pourrions continuer à exister si vous ne nous apportiez pas votre aide financière ?

Alors, abonnez-vous (bulletin en page 2)

ou faites-nous un don :

Faire un don en ligne

ou par courrier : « *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Après Sarkozy

Oui, ça sent la mort (1). Le système financier s'effondre à une vitesse sidérante, les jours de la zone euro sont comptés, l'avenir des économies européennes est angoissant... Dans cette catastrophe généralisée, le supposé président et son équipe de riches avocats d'affaires démontrent jour après jour leur incapacité. Ils sont disqualifiés. Ils le seront de plus en plus. Je constate une situation, avec froideur. Nous n'avons jamais été obsédés par Nicolas Sarkozy, ni ravagés par la haine d'un personnage qui n'en mérite pas tant. Pour nous, le supposé président n'est que le fondé de pouvoir de l'oligarchie, qui le liquidera sans la moindre pitié si l'ancien maire de Neuilly ne parvient plus à défendre ses intérêts.

C'est avec la même froideur, et seulement pour mémoire, qu'il nous faut noter les petits et grands scandales qui s'accumulent depuis quelques semaines : les dépenses somptuaires de Rama Yade, les cigares de Michel Blanc, les rétro-commissions de Karachi, les accusations qui pèsent sur Eric Woerth dans l'affaire Bettencourt... achèvent de convaincre le peuple français que le pouvoir politique est entre les mains d'une caste de jouisseurs arrogants et malhonnêtes.

Comme un revers ne vient jamais seul, Nicolas Sarkozy va devoir se battre au sein de son propre camp contre Dominique de Villepin qui sera beaucoup plus agressif que Jean-Pierre Chevènement en 2002 car l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac a une revanche à prendre contre celui qui a voulu le détruire.

Mais ce sont là des fronts secondaires. D'autres que nous y

sont engagés et mitraillent avec plaisir ces cibles faciles de la sarkozie aux abois. Le cœur de la bataille est ailleurs. C'est l'oligarchie qui nous fait la guerre et c'est elle qu'il faut détruire, dans son ensemble et sans envisager le moindre compromis. A quoi bon la défaite de Nicolas Sarkozy en 2012 grâce à Dominique de Villepin si Dominique Strauss-Kahn est élu ? Après la petite bourgeoisie affairiste, le patron des criminels du FMI ? Non, merci ! La



gauche ultra-libérale doit être éliminée aussi complètement que la droite qui croit encore à l'atlantisme et qui a choisi de s'aligner sur Angela Merkel.

Il y a un « parti allemand » en France, que j'appellerai « parti merkelien » pour ne pas humilier les salariés et les retraités allemands, victimes comme nous de leur « gouvernance » ultra-libérale. Les oligarques de Berlin ont remporté leurs succès douteux et provisoires grâce à la contrainte salariale, à la manipulation fiscale, à une dévaluation masquée de 10% (2). Et voici que Nicolas Sarkozy et le parti merkelien qui va de François Fillon à Martine Aubry acceptent tous les diktats de la chancelière

allemande – inspirés par une idéologie dont l'absurdité et la malfaisance ont été cent fois démontrées : le plan d'austérité européen nous conduit de la faible croissance à la récession et risque de nous faire basculer dans la dépression. Il faut dénoncer ce dispositif suicidaire et faire campagne pour une sortie concertée de la zone euro selon les plans établis par les économistes « hétérodoxes ». Il ne faut rien concéder sur la « réforme des retraites » conçue pour apaiser les spéculateurs (3) et calculée comme si nous devions subir dans les vingt ou trente prochaines années la rigueur salariale, le chômage, la précarité. Il ne faut rien lâcher parce que le motif de cette réforme est abject et parce que les mensonges qui l'accompagnent sont répugnants : il n'y aura pas de « problème des retraites » dans une société de hauts salaires et de plein emploi, dans une nation ayant relancé son économie grâce à un système continental de protection commerciale et monétaire.

Quant à la réforme de la « gouvernance européenne », elle supposerait une révision du traité de Lisbonne qui demanderait des mois ou des années de négociations et de ratifications alors que nous sommes en train de vivre l'implosion généralisée du système.

La bataille contre l'ultra-libéralisme est presque terminée car il suffit d'achever un système agonisant. C'est le projet de reconstruction qui doit maintenant nous mobiliser.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. l'éditorial du n° 972 « Dans la nasse ».

(2) Cf. l'article de Philippe Cohen publié le 16 juin sur le site <http://www.marianne2.fr>

(3) Cf. la chronique de Daniel Schneidermann, le « neuf-quinze » : [Le Cri du cœur anonyme de Bercy](http://LeCriDuCoeurAnonymeDeBercy.com), 17 juin 2010.